

COMMENT SE CHAUFFER MIEUX ?

LIMITER LES GASPILLAGES



Limiter les déperditions de chaleur : fermer rideaux et volets la nuit, calorifuger les tuyaux d'eau chaude...



Installer un système de régulation et de programmation des températures : c'est jusqu'à 15 % d'économies.



Faire entretenir sa chaudière par un professionnel une fois par an, pour garantir son efficacité, sa durabilité et limiter les pannes.

PASSER AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, QUELS ATOUTS ?

+ écologiques

elles émettent moins de gaz à effet de serre.

+ sûres

disponibles localement et sur le long terme.

+ stables

leurs prix sont peu fluctuants contrairement à ceux des énergies fossiles en hausse constante.

+ économiques

Le bois est peu onéreux. Le soleil et l'air sont gratuits, ce qui permet de réduire la facture d'énergie.

De nombreuses aides sont disponibles : agirpourlatransition.ademe.fr

Le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière plus performante bénéficie d'une prime à la conversion (chaudière à 1 € pour les ménages modestes)

QUELLES SOLUTIONS ?

Chauffage central : remplacer sa vieille chaudière

<p>Pompe à chaleur air/eau</p> <p>900 €/an économisés* sur la facture d'énergie</p>	<p>Chaudière bois granulés</p> <p>1 300 €/an économisés* sur la facture d'énergie</p>
<p><small>* Par rapport à une vieille chaudière fioul (2 600 €/an), pour une maison de 120 m² construite à la fin des années 1970 et habitée par 4 personnes en Île-de-France</small></p>	

Et si ce n'est pas possible ?

Choisir **une chaudière gaz très haute performance**



800 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

Chauffage décentralisé : remplacer ses vieux radiateurs

<p>Poêle à bois granulés dans la pièce principale + appoint nécessaire (radiateurs électriques)</p> <p>600 €/an économisés* sur la facture d'énergie</p>	<p>Pompe à chaleur air/air multi-split dans toutes les pièces</p> <p>1 600 €/an économisés* sur la facture d'énergie</p>
<p><small>* Par rapport à de vieux radiateurs électriques (3 280 €/an), pour une maison de 120 m² construite à la fin des années 1970 et habitée par 4 personnes en Île-de-France</small></p>	

Et si ce n'est pas possible ?

Choisir **des radiateurs électriques dernière génération**



268 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

Et pour l'eau chaude :



Chauffe-eau solaire individuel
avec la chaleur du soleil



Chauffe-eau thermodynamique
via une pompe à chaleur

4 RÈGLES D'OR AVANT D'ENGAGER DES TRAVAUX

1 Se renseigner auprès d'un conseiller FAIRE

sur les systèmes de chauffage possibles et les aides financières.

2 Isoler son logement avant de changer son chauffage :

un logement mal isolé ne conserve pas la chaleur.

3 Choisir un appareil performant et de qualité

en s'aidant des labels (Flamme verte...), de l'étiquette énergie...

4 Faire appel à des professionnels RGE

pour mettre en œuvre la solution la plus adaptée.

POUR ALLER PLUS LOIN Guide de l'ADEME « Se chauffer mieux et moins cher »

Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement par les conseillers FAIRE : **0 808 800 700** Service gratuit + prix appel OU SUR www.faire.gouv.fr